



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
(AMI)
POUR L'INSTALLATION D'AGRICULTEURS
ZONE DES PEYRONS/ZONE DE LA PIERRE
BLANCHE
COMMUNE DE LA FARLEDE**



SOMMAIRE

I – DESCRIPTION DU PROJET

- a) Localisation du projet
- b) Caractéristiques des parcelles
- c) Travaux de remise en culture et plan d'accès
- d) Modalité de mise à disposition

II – REGLEMENT DE LA CONSULTATION

III – DOSSIER DE CANDIDATURE

Préambule

La commune de La Farlède assume depuis plusieurs années une politique volontariste lui permettant d'agir efficacement contre la rétention foncière et en faveur d'un renouveau agricole nécessaire et maintes fois confirmé par l'actualité récente.

Dans cette optique, la commune travaille actuellement en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau à la mise en œuvre d'une ZAP et a récemment permis d'étendre, au travers de son PLU, les zones agricoles de près de 25 hectares.

Au travers d'une stratégie foncière ambitieuse, la commune de La Farlède est aujourd'hui propriétaire de 6 ha d'espaces agrestes en friches, dont presque 3 ha ont été attribués récemment à trois agriculteurs lors de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en janvier 2022.

Après réalisation d'un diagnostic des sols et du potentiel de ces fonciers en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Var, la commune souhaite aller dans le sens d'une remise en culture de certains fonciers afin de permettre une diversification des cultures et d'une favorisation des approvisionnements de proximité.

Le diagnostic et les éléments constitutifs du présent appel à projets donnent des indications sur les types de culture qui pourraient être favorisés, cependant il est à noter qu'une grande marge de manœuvre et de propositions est laissée aux opérateurs candidats.

Alimentation durable, lien social, démarche de sensibilisation, actions participatives, proximité, accessibilité, autant d'objectifs que l'on retrouve dans le développement d'une agriculture urbaine de qualité et intégrée et que la commune cherche à asseoir sur son territoire.

Soucieux de son environnement et convaincu de la place qui doit être donnée à l'agriculture dans nos sociétés, la commune attend un projet capable de répondre aux objectifs de développement durable inscrits dans l'Agenda 2030.

Afin de compléter ce projet, la deuxième phase est lancée avec la mise à disposition de trois terrains supplémentaires dans la zone des Peyrons ainsi que dans la zone de la Pierre Blanche.

I – DESCRIPTION DU PROJET

a) Localisation géographique



Les parcelles des lots n°1 et n°2 se situent sur la commune de La Farlède, quartier des Peyrons, proches du ruisseau Lambert, du collège André Malraux et d'un quartier résidentiel. La zone est irrigable et partiellement irriguée. Une alimentation principale de SCP traverse la zone d'est en ouest.

La parcelle du lot n°3 quant à elle se situe chemin de la Pierre Blanche, proche d'habitations et en bordure du chemin.

Dans tous les cas et sur cette question les opérateurs devront prendre en compte les contraintes du site dans leur proposition.

b) Caractéristiques des parcelles

	Lot n°1*	Lot n°2*	Lot n°3**
Environnement	Oliviers à l'Ouest, habitations à l'Est, friches ouvertes au Nord et au Sud	Oliviers à l'Ouest, habitations à l'Est, friches ouvertes au Nord et Sud	Terrain nu, bordé d'habitations et disposant d'une surélévation de terre sur le pourtour pour éviter aux véhicules sur le terrain
Etat d'enfrichement	Friche ouverte arborée. Arbustive et herbacée ponctuellement (prairie humide) Essences observées : pins, alaverts, lauriers nobles et tin, rejets d'arbres fruitiers (pêchers, figuiers, amandiers, fenouil, lentisque, ...)	Friche arborée Pinède avec ponctuellement des oliviers et figuiers	ND

	Quelques oliviers et figuiers		
Topographie	Légère pente Nord-Ouest > Sud-Est	Légère pente Nord-Ouest > Sud-Est	ND
Marques d'occupation humaine	Vestiges de restanques, dépôts sauvages de terre caillouteuse	Vestiges de restanques	ND
Surface cultivable	1,005 ha	0,35 ha	0,31 ha
Accès des engins (voir plan d'accès )	Aisé	Aisé	Aisé
Sol	Peu profond à superficiel, charge en cailloux importante	Superficiel, charge en cailloux importante	ND
Accès à l'eau	Réseau du canal de Provence à proximité	Réseau du canal de Provence à proximité	ND
Cultures potentielles	Arboriculture, viticulture, oléiculture, PPAM	Arboriculture, viticulture, oléiculture, maraîchage	ND

** Des prélèvements de sol ont été réalisés et sont annexés aux documents constitutifs du présent appel à manifestations d'intérêt*

***Aucun prélèvement n'a été réalisé sur cette parcelle*

c) Travaux de remise en culture

PARCELLES	TRAVAUX DE REMISE EN CULTURE
Lot n°1	➤ Défrichement : déboisement, dessouchage, fauche, puis installation d'engrais verts sur 2 années avant implantation de cultures ➤ Réhabilitation de la restanque ➤ Irrigation : raccord au Canal de Provence
Lot n°2	➤ Défrichement : déboisement, dessouchage, fauche ➤ Irrigation : raccord au Canal de Provence
Lot n°3	ND

Plan d'accès aux terrains

Lot n° 1 et n°2



Lot n°3



d) Modalités de mise à disposition des parcelles

Les modalités de mise à disposition des terrains ne sont pas figées et devront faire l'objet d'une proposition de la part des opérateurs intéressés.

En effet, les conditions de délai et de prix fortement impactées par la proposition faite seront analysées par la commune.

Dans tous les cas, il est à noter que la commune n'entend pas céder les fonciers envisagés dans le présent appel à manifestations d'intérêt.

II – REGLEMENT DE LA CONSULTATION

⇒ Modalités d'analyse des candidatures

Les candidatures seront analysées selon le tableau ci-après :

CRITERES	NOTATION
COMPETENCES :	
Formation	/5
Expérience	/5
PROJET :	
Viabilité technique du projet	/10
Viabilité financière du projet	/10
Etat de maturité du projet : forme juridique, nombre d'emploi, calendrier d'installation	/5
Diversité et régularité de la production	/10
Niveau d'implication réaliste en matière de développement durable : pratiques culturelles respectueuses de l'environnement, économie d'eau, d'énergie ou mise en place d'énergie renouvelables, etc. (serres chauffées non acceptées – éliminatoires)	/10
STRATEGIE DE COMMERCIALISATION :	
Proximité avec le consommateur local et relation avec le tissu local (écoles, marché hebdomadaire ...)	/15
Viabilité et réalisme de la filière envisagée	/5
ADEQUATION AVEC LE CAHIER DES CHARGES	/5
MOTIVATION	/10
MODALITES DE MAITRISE DU FONCIER	/ 10
TOTAL/100	

Précisions :

Nous porterons une attention particulière à la manière dont vous introduirez la notion de développement durable au cœur de votre projet. En ce qui concerne la proximité avec le consommateur nous nous engageons à assurer une place au(x) candidat(s) retenu(s) sur notre marché local hebdomadaire (tous les mardis matin).

⇒ Procédure et calendrier

Calendrier :

- Date limite de réception des candidatures et propositions : **Le 15 Mai 2023 à 12 heures**
- Choix du ou des lauréats : **Le 15 Juin 2023**

Les candidats auront la possibilité de visiter les sites accompagnés par un représentant de la commune avant **le 30 Avril 2023 à 16 heures** en prenant rendez-vous auprès de M. Cardona au 04.94.27.85.87.

Une commission spécifique sera mise en place au sein de la collectivité pour étudier l'ensemble des candidatures et sera composée des membres suivants :

- Monsieur le Maire
- Les élus de la commune
- Les membres de la cellule environnement et développement durable
- Autres partenaires éventuels du territoire

Un soutien technique pourra être apporté par la SAFER et la Chambre d'Agriculture du Var.

Modalités d'envoi des candidatures :

- Le dossier de candidature dûment rempli devra être déposé au plus tard **le 15 Mai à 12 heures** :

1) Transmission sous support papier :

Les candidats transmettent leur candidature sous pli cacheté portant les mentions :

Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour l'installation d'agriculteurs zone des Peyrons/zone de la pierre Blanche à La Farlède – Ne pas ouvrir

Les plis seront remis contre récépissé ou envoyés par pli recommandé avec avis de réception, à l'adresse suivante :

**Mairie de La Farlède
Urbanisme
Place de la Liberté
83210 LA FARLEDE**

Les plis qui seraient remis après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

2) Transmission par voie électronique :

- Le dossier pourra être envoyé par mail à l'adresse suivante : urbanisme@lafarlede.fr
- Le dossier pourra être déposé sur le profil d'acheteur de la ville via la plateforme : <http://www.marches-securises.fr>

Le candidat est invité à créer son compte sur la plateforme <http://www.marches-securises.fr>

L'inscription est un préalable obligatoire pour correspondre avec le pouvoir adjudicateur lors de chaque consultation (questions/réponses, dépôt de candidature et offres ...).

Elle permet également de bénéficier d'un service d'alertes sur les consultations (précisions, modifications, report de délais etc)

Par conséquent, il est recommandé d'indiquer une adresse mail durable pendant toute la durée de la procédure, en priorité l'adresse de l'interlocuteur principal du candidat.

Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme lors du déroulement de la consultation, en raison d'un erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse, ou en cas de suppression de ladite adresse.

L'attention des candidats est attirée sur l'anticipation nécessaire à prévoir pour déposer leur candidature dématérialisée. Nous rappelons que le service hotline du profil acheteur (04.92.90.93.27) est disponible gratuitement pour accompagner les candidats lors de leur dépôt.

Les plis dématérialisés doivent être parvenus aux dates et heure limites de réception des plis.

Les dépôts de candidatures et des offres transmis par voie électronique donne lieu à un accusé de réception mentionnant la date et l'heure de réception.

Il est ici rappelé, que les candidats conservent la possibilité de transmettre, en parallèle à leur réponse envoyée par voie électronique, une copie de sauvegarde sous forme papier ou sur support électronique (CD, DVD, clé USB ...)

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs et techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser **au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des candidatures**, une demande écrite :

- Soit par le biais du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>
- Soit par mail à l'adresse suivante : urbanisme@lafarledede.fr
- Soit par téléphone au 04.94.27.85.87

Référent du dossier :

M. CARDONA Lilian – Directeur Pôle ressources

Responsable de la cellule environnement et développement durable.

Les candidats devront remettre le dossier de candidature joint en annexe et figurant ci-dessous.

III - DOSSIER DE CANDIDATURE

DOSSIER A REMETTRE AVANT **LE 15 Mai 2023 à 12 heures**

Projet d'installation d'agriculteurs – Quartier des Peyrons et zone de la Pierre Blanche

Je soussigné(e)

Souhaite porter candidature sur le(s) lot(s) :

☐ Lot 1

☐ lot 2

☐ lot 3

En cas de réponse à plusieurs lots, les candidats devront remettre un dossier de candidature par lot.

Sur la commune de La Farlède – quartier des Peyrons et zone de la Pierre Blanche

Fait à _____, le _____

Signature

DOSSIER DE CANDIDATURE

Identité du candidat

Nom :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Ou si personne morale

Dénomination :

Raison sociale :

SIRET :

Type de société :

Représentant de la personne morale :

Coordonnées du candidat

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone :

Situation familiale du candidat

Marié(e) Pacsé(e) Vie maritale Divorcé(e) Célibataire Veuf/Veuve

Descriptif sommaire du projet (type et modalité de culture, surface, mode de commercialisation, etc) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Par quelle source d'information avez-vous eu connaissance de cet appel à candidature ?

.....

.....

.....

.....

.....

SYNTHESE DU PARCOURS PROFESSIONNEL ET FORMATION

Formation initiale et continue :

Année	Diplôme, spécialité, qualification visée	Obtention

Expériences professionnelles :

Année	Poste occupé	Durée

Formations courtes / stages en lien avec le projet agricole :

Année	Intitulé	Durée

⇒ Motivation

- Expliquer en quelque ligne ce qui vous a conduit vers ce projet et vos attentes :

[illegible]

Pour les candidats ayant déjà une activité agricole :

- Type d'activité agricole :
- Lieu d'installation (commune et quartier) :
- Date d'installation :
- Statut MSA :
 - ☐ Exploitant à titre principal
 - ☐ Exploitant à titre secondaire – profession :
 - ☐ Cotisant solidaire – profession :
- Forme juridique (uniquement pour exploitant à titre principal) :
 - ☐ Entreprise individuelle
 - ☐ Forme sociétaire (GAEC, EARL, SCEA, GFA ...) :
- Montant DJA perçue (le cas échéant) :
- Chiffre d'affaire annuel :
- Nombre de salariés :
 - ☐ A l'année :
 - ☐ Saisonnier : - période :
 - Soit ETP (équivalent temps plein)
- Surfaces :
 - ☐ ha en fermage ☐ ha en propriété
 - ☐ ha ☐ autre (précisez :))
- Nature des cultures :

.....

.....

- Distance entre le siège d'exploitation et les surfaces exploitées les plus proches : ..

- Mode de commercialisation :

.....

.....

- Certificat agriculture biologique :

- ☐ Oui : date première certification :
Joindre une copie du certificat le plus récent de l'organisme certificateur
- ☐ Non

Autres éléments à porter à connaissance du jury en lien direct ou non avec le projet :

.....

.....

.....

.....

⇒ DESCRIPTIF TECHNIQUE DU PROJET (pour tous les candidats)

- Indiquez le ou les lot(s) auxquels vous postulez : cocher la ou les case(s) :

☐ Lot 1

☐ Lot 2

☐ Lot 3

- Décrivez dans le tableau suivant le type de production envisagée et le calendrier de production :

[illegible]

Decrivez le plan d'aménagement et d'agencement des cultures à l'aide des schémas types ci-après :



⇒ DESCRIPTIF FINANCIER DU PROJET (pour tous les candidats)

Montage juridique et main d'œuvre : décrivez la structure juridique envisagée et les besoins en main d'œuvre (calendrier annuel et type de main d'œuvre y compris familiale) et le suivi technico-économique envisagé dans les 3 premières années de l'exploitation :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Plan de financement de départ :

Besoins	Montant en € TTC	Ressources	Montant en € TTC
Investissement matériel		Apports privés	
Besoin en fond de roulement		Prêt familial	
		Emprunt moyen et long terme	
Total des besoins		Total des ressources	

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting practice. There are no margins, text, or other markings on the page.

[illegible]

(pour tous les candidats)

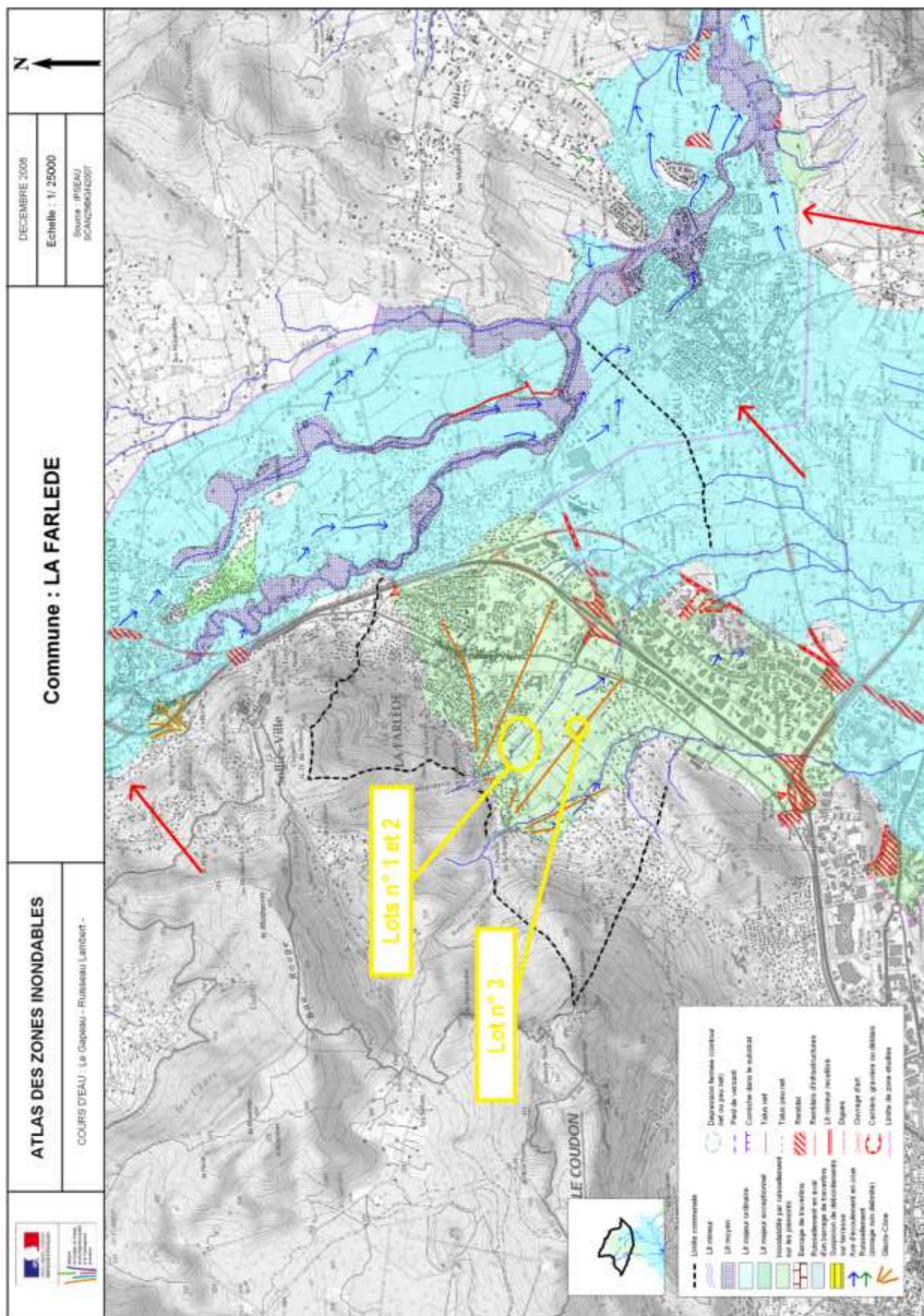
⇒PRESENTATION DES MODALITES DE MAITRISE DU FONCIER
(CONDITIONS DE DELAI, DE PRIX ...) PROPOSEES (pour tous les candidats)

[illegible]

REMARQUES ET COMMENTAIRES (pour tous les candidats):

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

ANNEXE I



ANNEXE II

Lot	Références parcellaires	Surfaces en m²	Mode d'occupation du sol	Zonage PLU	Risque inondation
1	BH64	3 500	Parcelle non bâtie (Terre)	2AU	Par ruissellement sur les piémonts
	BH94	6 550	Parcelle non bâtie (vigne)	2AU	Par ruissellement sur les piémonts
2	BH40	3 490	Parcelle non bâtie (Verger)	2AU	Par ruissellement sur les piémonts
3	BE17	3 130	Parcelle non bâtie (Terre)	Aa	Par ruissellement sur les piémonts

ANNEXE III ANALYSE – PRELEVEMENTS DE SOL

Joindre les retours d'étude